

Les avancées de la FFMC

Les avancées de la FFMC
(le 5 septembre 2003)

- Retrait de la mise en place de la vignette moto (près de trois fois le prix de la vignette auto) ;
- Réforme du permis moto, ostensiblement orienté "anti-gros cubes" ;
- Création des commissions REAGIR (Réagir par des Enquêtes sur les Accidents Graves et Initiatives pour y Remédier)
- Diminution de 40% du tarif des péages autoroutiers appliqués aux motos ;
- La baisse des tarifs d'assurance consécutive à la naissance de la Mutuelle des motards ;
- Reconnaissance de la place des deux-roues motorisés comme moyen de transport alternatif, avec leur exclusion de la loi sur la circulation alternée en cas de pollution ;
- La mise en place des "Mr Moto" dans chaque département ;
- Le doublement des rails de sécurité (encore trop timide) ;
- La création de la Fédération européenne des Motards (FEMA) ;
- La création des premiers circuits ouverts à tous les motards ;
- La création d'un label de qualité sur les antivols moto avec l'AFNOR pour permettre à chacun de se protéger du fléau du vol ;
- Un travail sur le terrain auprès des DDE par le biais des antennes départementales de la Fédération pour améliorer le réseau routier ;
- Une représentation aux niveaux départemental, national et européen pour défendre le point de vue des motards ;
- ...

Une liste non exhaustive des résultats obtenus suite aux actions menées par la FFMC.
Une force de contestation qui est aussi une force de proposition